



ORGANISATION DES « EVENEMENTS PARALLELES » SUR LE PAVILLON FRANCE A L'OCCASION DU 6^{EME} FORUM MONDIAL DE L'EAU A MARSEILLE (12 - 17 MARS 2011)



Le Forum Mondial de l'Eau, organisé tous les trois ans par le Conseil Mondial de l'Eau et les autorités du pays d'accueil, est le plus important événement international dans le domaine de l'eau.

La présence française au Forum sera marquée par la participation des acteurs français de l'eau à plusieurs sessions officielles du Forum ainsi que par la présence d'un pavillon collectif institutionnel **l'Espace France**, devant permettre à l'ensemble de la communauté française de l'eau de se retrouver et d'échanger pendant la durée du Forum.

Le **Partenariat Français pour l'Eau**¹ (www.partenariat-francais-eau.fr) prend en charge la réalisation, l'organisation et l'animation de **l'Espace France**. Les « événements parallèles » sont des événements qui se tiendront sur l'Espace France, en parallèle des sessions officielles du Forum.

Les « événements parallèles » qui seront présentés sur l'Espace France ont pour objectif de présenter la pluridisciplinarité des savoir-faire français et l'expérience des acteurs français et de leurs partenaires internationaux dans le domaine de l'eau.

Ils doivent participer à la présentation des « solutions » exposées sur l'Espace France, à leur compréhension à leur répliquabilité, etc. et intégrer l'expression d'engagements. Une traduction simultanée français/anglais/espagnol y sera assurée.

Compte tenu du calendrier du 6^{ème} Forum Mondial de l'Eau, le nombre « d'évènements parallèles » qui pourra être présenté sur l'Espace France sera limité.

Les propositions seront recueillies par le Secrétariat Exécutif du Partenariat Français pour l'Eau jusqu'au 14 novembre 2011

Elles seront ensuite soumises au Bureau du PFE, qui aura la charge de sélectionner les « événements parallèles » qui feront l'objet d'une présentation pendant le Forum.

¹ **Partenariat Français pour l'Eau (PFE)** a été créé en mars 2007 dans le but de définir des positions communes entre tous les acteurs de l'eau en France et de les porter à la connaissance de la communauté internationale. Il est composé de 6 « collèges » représentatifs des parties prenantes dans le domaine de l'eau en France (état ; association, ONG et fondations ; entreprises ; établissements publics, agences de l'eau et organismes de bassin ; collectivités territoriales et associations nationales d'élus ; organisation scientifiques et techniques). L'activité principale du PFE est la préparation et la participation aux Forums Mondiaux de l'Eau, ainsi qu'aux autres grandes manifestations européennes et internationales (Commission du Développement Durable, Semaine Internationale de l'Eau, Expositions universelles...).





LES CRITERES DE SELECTION

- Les « événements parallèles » devront comprendre de préférence la participation de représentants de plusieurs des 6 collèges composant le PFE :
 - l'État;
 - les associations, ONG et fondations ;
 - les entreprises, grands groupes et PME ;
 - les établissements publics, agences de l'eau et organismes de bassin ;
 - les collectivités locales et territoriales et les associations nationales d'élus ;
 - les organisations scientifiques et techniques.

Le cas échéant, ils comprendront la participation d'un ou plusieurs partenaires étrangers.

- Les « événements parallèles » s'adressent à tous les participants du 6^{ème} Forum Mondial de l'Eau et ont pour objectif de retenir l'attention de ces derniers dans un environnement dense. Aussi, une attention toute particulière sera-t-elle portée sur leur caractère attractif : intérêt du thème retenu (d'actualité, partagé par plusieurs pays ou communautés...), qualité des modérateurs et intervenants (personnalités reconnues et représentatives de la diversité du monde de l'eau), supports de communication utilisés (original, inventif), qualité et interactivité des débats...

- Afin de s'inscrire dans la continuité du Forum, qui sera celui des solutions et des engagements pour l'eau, **il serait extrêmement souhaitable que ces événements intègrent l'expression d'engagements** de la part des acteurs y participant.

- Les événements ne devront pas durer plus d'une heure et demie

- Sur le fond, les propositions devront notamment intégrer les éléments suivants :
 - Titre de l'événement
 - Problématique traitée
 - Projets associés (le cas échéant), application pratique
 - Lien avec une « solution »
 - Résumé synthétique de l'événement
 - Place faite à l'expression des engagements
 - Intervenants (assurés ou pressentis)

→ Pour atteindre ces objectifs, le bureau du PFE qui aura la charge de sélectionner les « événements parallèles », veillera à garantir un équilibre entre les différents collèges du PFE et les thématiques abordées.





A noter que les principaux financeurs de l'Espace France, sont prioritaires dans l'organisation d'événements parallèles, dès lors qu'ils répondent aux conditions ci-dessus.

CALENDRIER

- **14 NOVEMBRE 2011** : Date limite impérative de remise des propositions
- **15-22 NOVEMBRE** : Sélection des contributions par le Bureau du PFE
- **A PARTIR DU 22 NOVEMBRE** : Le Secrétariat Exécutif du PFE informera directement les participants retenus afin que ces derniers puissent approfondir leurs travaux et transmettre rapidement un descriptif plus détaillé de leur proposition.
- **4 JANVIER 2011** : Réunion des responsables des évènements retenus et préparation du calendrier des présentations.
- **MI A FIN JANVIER 2012** : conception et fabrication des outils de communication :
 - Textes de promotion en 3 langues (plaquettes de présentation de chaque événement, présentant le modérateur et les intervenants, la thématique abordée, les solutions proposées etc...)
 - Posters affichés durant le Forum présentant le programme des événements parallèles de la semaine
- **FEVRIER - MARS 2012** : Diffusion / communication publique du programme des « évènements parallèles »

ENVOI DES PROPOSITIONS

Vos propositions devront être transmises au Secrétariat Exécutif du Partenariat Français pour l'Eau **avant le 14 novembre** (délai de rigueur) en utilisant le document joint (cf. Proposition d'« évènements parallèles »).

Elles sont à envoyer à : Jean-Paul Lecomte, jpl.pfe@astee.org et Claire Cayla, cc.pfe@astee.org

Pour toute information complémentaire, vous pouvez contacter le Secrétariat Exécutif du PFE :

Jean Paul Lecomte : jpl.pfe@astee.org - tél : 01 41 20 17 68

Claire Cayla : cc.pfe@astee.org - tél : 01 41 20 17 73 – mob : 06 45 27 98 76

